

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Technicien(ne) en génie civil

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour

NB D'HEURES PAR SEMAINE

38

SALAIRE (TYPE)

Heure

SALAIRE (MONTANT)

31,25 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Collégiale

DIPLOME REQUIS

DEC en technologie du génie civil

EXPÉRIENCE REQUISE

3 à 5 ans

RÉGION

Montréal

CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Sous la responsabilité du chef de division – Génie, le technicien en génie civil coordonne le travail des divers intervenants dans l'exécution de leurs tâches afin d'assurer la conformité aux normes de qualité de la division – Génie du Service du génie et de l'environnement. Il étudie les plans et devis, prépare les dessins et les spécifications de construction, détermine les matériaux nécessaires, estime les coûts, effectue des études, rédige des rapports, des ententes et des efforts fiscaux et vérifie que les travaux sont conformes aux indications et respectent les règles de sécurité. Il assure un lien professionnel et courtois avec la clientèle et enquête lors de réclamation de dommages.

TÂCHES

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

1.1. Étudier et élaborer les plans et devis, surveiller et inspecter les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures, des bâtiments et du réseau routier pour en assurer la

conformité aux règlements et aux normes applicables dans le domaine, le tout dans le respect

des budgets alloués;

1.2. Préparer les devis d'appels d'offres pour les services professionnels et les projets de construction;

Affiché le 13 décembre 2021 Page 2

1.3. Coordonner le travail des arpenteurs, des notaires, des ingénieurs-conseils et des experts qui

ont reçu des mandats, superviser l'exécution des travaux et s'assurer du suivi rigoureux de

l'exécution des projets;

1.4. Effectuer des relevés d'arpentage et préparer des plans, des devis, des études, des estimations,

des calculs topo métrique et des documents techniques relatifs aux travaux de construction, de

modification et de réparation afin d'être en mesure d'évaluer les travaux avec exactitudes et de

fournir des données fiables;

1.5. Effectuer la mise à jour et dessiner des plans municipaux et géomatiques au moyen du logiciel

Autocad;

1.6. Collaborer au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données relatives à la géomatique, le

tout en collaboration avec le technicien en géomatique;

1.7. Inspecter les travaux et déceler, à l'aide de critères techniques précis, les problèmes afin de les

soumettre au chef de division – Génie;

1.8. Agir à titre de responsable et de personne-ressource dans le cadre de la gestion de projets

internes et externes;

1.9. Transmettre aux responsables des utilités publiques les informations requises dans le cas

d'installation de réseaux, notamment le réseau routier, d'aqueduc et d'égouts, de gaz,

d'électricité et téléphonique.

2. Tâches administratives

2.1. Préparer et rédiger des efforts fiscaux reliés aux règlements d'emprunt et leurs refontes, ainsi

que des ententes avec les promoteurs pour l'ensemble des projets;

2.2. Participer aux enquêtes à la suite de réclamations pour dommages à la propriété lors des

travaux de construction, recueillir les preuves, rédiger un rapport de constatations et témoigner

à la cour lorsque requis;

2.3. Fournir à l'inspecteur municipal des coûts relatifs aux entrées de service des nouvelles constructions;

2.4. Rédiger et traiter la correspondance, des mémoires et des rapports requis dans l'exercice de ses fonctions;

2.5. Recevoir, étudier et traiter les plaintes des citoyens touchant la division – Génie.

3. Autres

3.1. Effectuer, à la demande de son supérieur immédiat, toutes tâches pour les divisions – Permis et

inspection et Environnement, notamment surveiller le respect des divers règlements, effectuer

des enquêtes sommaires à la suite des plaintes ou à des inspections, rédiger des rapports à

l'intention des inspecteurs municipaux afin que ces derniers en assurent le suivi;

3.2. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité;

3.3. Agir à titre d'intervenant lors de mesure d'urgence lorsque requis.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Exigences

1. Formation :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil.

2. Expérience :

- Posséder une expérience minimale de 4 années dans le domaine de l'emploi, dont 2 années en surveillance de chantier.

3. Connaissances :

- Connaissance des logiciels et des outils informatiques inhérents à la fonction;

- Connaissance du milieu municipal (atout);

- Connaissance de la langue anglaise à l'oral (atout).

4. Autres :

- Maîtrise d'une station totale et d'autres instruments d'arpentage;

- Maîtrise du logiciel Autocad;

- Maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports;

- Détenir un permis de conduire valide / classe 5;

- Carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP).

5. Compétences et qualités personnelles :

- Capacité d'analyse;

- Résolution de problèmes;

- Communications interpersonnelles;

- Savoir travailler en équipe;

- Rigueur;

- Être organisé;

- Orientation vers la clientèle.

AUTRE

Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30.

Le taux horaire au premier échelon se situe actuellement à 31.25 \$.

Date d'entrée en fonction: Février 2022